

# Appels suspendus pour le service militaire

C'est ce qu'annonce le ministre canadien du Travail, M. Mitchell

OTTAWA, 8. (C.P.) — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a annoncé, hier, que les appels pour service militaire en vertu des Règlements sur le service sélectif national (mobilisation) sont suspendus à partir d'aujourd'hui (lundi).

M. Mitchell a également annoncé que des mesures ont été prises relativement à l'enrôlement de volontaires pour la guerre du Pacifique.

M. Mitchell a fait cette déclaration après avoir communiqué par téléphone avec l'hon. A. G. L. McNaughton, ministre de la Défense, qui se trouve dans le comté de Qu'Appelle:

1.—A partir de cette date, le sept mai 1945, les appels pour service militaire sont suspendus;

2.—Des mesures ont été prises pour faciliter l'enrôlement de volontaires pour la guerre du Pacifique; tout homme désireux de participer

à la guerre du Pacifique pourra le faire comme volontaire;

3.—Tout homme appelé pour subir l'examen médical qui devait se présenter le ou avant le sept mai devra se présenter et subir l'examen médical; ceux qui seront déclarés aptes pour le service militaire ne seront pas toutefois appelés pour service militaire pour le présent.

4.—Tout homme appelé pour service militaire et qui devait se présenter le ou avant le sept mai doit se présenter et s'il est déclaré physiquement apte il sera enrôlé dans l'Armée;

5.—Tout homme qui a été appelé à se présenter après le sept mai 1945 pour service militaire verra ses frais de transport défrayés, sera envoyé au foyer familial et ne sera pas enrôlé sauf s'il désire participer comme volontaire à la guerre du Pacifique.